

**AIDE AUX PERSONNES AGEES :
LES ARBITRAGES POLITIQUES RESTENT INDISPENSABLES**

Le Conseil d'Analyse Economique (CAE), instance placée auprès du Premier Ministre, a publié ce jeudi une note sur l'aide aux personnes âgées.

Au-delà d'un simple comparateur de prix tel qu'annoncé par le gouvernement pour la mi-décembre, le CAE préconise d'aller plus loin (correction des faiblesses du système de l'aide à l'autonomie, instauration de normes minimales des effectifs de personnels, évolution du financement, ...).

L'AD-PA soutient toute démarche visant à une meilleure transparence et information. Pour autant, compte tenu de la complexité de la réglementation actuelle, notamment en matière de tarification, elle rejoint l'analyse du CAE.

Une meilleure information n'apporte, en effet, aucune réponse au problème majeur que constitue le prix payé, insupportable en établissement et de plus en plus lourd à domicile, pour les personnes âgées et leurs familles.

L'AD-PA attend donc des pouvoirs publics qu'ils aillent plus loin.

D'une part, en adoptant les arbitrages nécessaires à une réelle diminution du prix payé par les personnes âgées et leurs familles en établissements.

D'autre part, en mettant en œuvre un fonds de l'aide à domicile garantissant un réel financement à la hauteur des coûts de fonctionnement des services.

La solution reste ainsi, comme l'ont fait nos voisins européens, de mettre en place une véritable prestation autonomie. Nicolas Sarkozy et François Hollande l'avaient tous les deux promis sans l'avoir fait. Ce devra donc être un des enjeux majeurs du quinquennat qui s'ouvrira en 2017.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées